

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20210906-013

du 06 septembre 2021

n°013

page 1/2

EXTRAIT:

**GRAND
CHÂTELLERAULT**

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION

membres en exercice :

PRESENTS (22) : M.ABELIN, M.PICHON, M.MICHAUD, M.COLIN, M.PEROCHON, Mme AZIHARI, M.DROIN, M.MATTARD, Mme DE COURREGES, Mme BOURAT, M.JUGE, Mme LAVRARD, M.CIBERT, Mme MARQUES-NAULEAU, Mme LANDREAU, M.BOISSON, M.AURIAULT, M.MEUNIER, M.BAILLY, M.BONNARD, M.BRAGUIER, M.TARTARIN

POUVOIRS (2) : M.CHAINE donne pouvoir à M.BRAGUIER
M.PREHER donne pouvoir à M.ABELIN

EXCUSES (2) : Mme GODET, Mme BRAUD

Nom du secrétaire de séance : Gérard PEROCHON

RAPPORTEUR : Monsieur Lucien JUGE

OBJET : Soutien financier pour l'organisation de l'Eté Châtelleraudais 2021

Depuis plusieurs années, la communauté d'agglomération multiplie les animations en période estivale dans les communes pour offrir des temps de loisirs de de convivialité aux habitants autant qu'aux visiteurs.

Cette opération s'inscrit au cœur de sa politique touristique et vient conforter l'attractivité du territoire châtelleraudais, entre le 1er mai et le 31 octobre 2021.

Les manifestations soutenues répondent à un cahier des charges, attentif à l'ouverture à tous des événements, et à la qualité artistique des propositions.

Le soutien financier porte sur les coûts professionnels (cachets des artistes, SACEM, location de matériel technique, communication).

L'aide apportée par la communauté d'agglomération aux organisateurs est de 25% de la part professionnelle plafonnée à 3 000 € par projet avec un plancher de subvention de 500 €.

L'aide peut être valorisée de 10% pour tou projet intercommunal (impliquant au moins deux communes), le plafond de 3 000 € ne pouvant pas être dépassé.

Chaque dossier déposé est accompagné des pièces justificatives des coûts professionnels et fait l'objet de nombreux échanges durant son instruction.

* * * * *

VU l'article 3.I.1.4 des statuts de la communauté d'agglomération, relatif au tourisme,

VU la délibération n°3 du conseil communautaire du 22 juillet 2020, déléguant une partiedes attributions du conseil au bureau

VU le cahier des charges de l'été Châtelleraudais 2021,

CONSIDERANT que la volonté de la communauté d'agglomération est de soutenir les structures associatives et les collectivités participant à l'animation de l'Eté Châtelleraudais 2021,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation ACTE N° BC-20210906-013

du 06 septembre 2021

n°013

page 2/2

CONSIDERANT les projets déposés et le montant des dépenses engagées par les organisateurs pour ces manifestations sous réserve de la bonne tenue de la manifestation (sauf en cas d'annulation pour cause COVID ou autres),

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'attribuer les subventions détaillées dans le tableau ci-joint pour un montant de 39 601,60 €
- le président, ou son représentant, à signer toute pièce relative à ces dossiers.

La communauté d'agglomération demandera la fourniture de justificatifs d'engagement de la dépense avant le versement des subventions.

Organisateur	Événement	Commune	Date de début De la manifestation	Montant Subventionnable (26 %frais Professionnel)	Projet Intercommunal	Subvention Éligible
Les Amis d'Angles-sur-l'Anglin	Journées Artisanales ou Festival des Arts et Métiers	Angles-sur-l'Anglin	mardi, 13 juillet 2021	4 515,53 €	Non	1 128,88 €
Itinéraire bis	"Spectacle et cætera" journée festive	Archigny	samedi, 7 août 2021	7 879,00 €	Non	1 969,75 €
Association Les Clés du Classique	Festival Les Clés du Classique	Bonneuil-Matours et Thuré	vendredi, 16 juillet 2021	9 450,00 €	Oui	2 598,75 €
Commune de Cenon/Vienne	Festival Celtique	Cenon-sur-Vienne	samedi, 3 juillet 2021	13 957,08 €	Non	3 000,00 €
Zone d'arts	L'art en vrac	Cenon-sur-Vienne	samedi, 31 juillet 2021	12 096,20 €	Non	3 000,00 €
École Nationale de Cirque de Châtellerault	Spectacle fin de promo élèves de terminale	Châtellerault	mercredi, 7 juillet 2021	8 155,72 €	Non	2 038,93 €
Société des Poètes Français	les Envois Poétiques de Châtellerault 2021	Châtellerault	samedi, 25 septembre 2021	11 290,48 €	Non	2 822,62 €
Le Plein Des Sens	La Station Estivale	Châtellerault	dimanche, 20 juin 2021	12 219,28 €	Non	3 000,00 €
Motards au Cœur Généreux	Bikers Festival	La Roche-Posay	samedi, 28 août 2021	5 735,00 €	Non	1 433,75 €
Association « Les Vacances de Monsieur Haydn »	Festival « Les Vacances de Monsieur Haydn »	La Roche-Posay	jeudi, 16 septembre 2021	50 424,22 €	Non	3 000,00 €
La Poste aux chevaux des Ormes	"Aux Ormes Morzartiens!", "Jazz à la Poste aux chevaux"	Les Ormes	samedi, 5 juin 2021	47 950,00 €	Non	3 000,00 €
Au Fil Des Ondes (AFIDO)	Les Chaises Musicales	La Roche-Posay et Vicq-sur-Gartempe	vendredi, 16 juillet 2021		Oui	3 000,00 €
GlobTrott	Un bol d'air près de chez vous : 30 spectacles à ciel ouvert	Lésigny-sur-Creuse	mercredi, 16 juin 2021	18 600,00 €	Non	3 000,00 €
L'atelier des possibles	La guinguette des possibles	Pleumartin et Chenevelles	vendredi, 24 septembre 2021	11 962,40 €	Oui	3 000,00 €
ACCA de Port de Piles	Marché Gourmand et Artisanal	Port-de-Piles	samedi, 4 septembre 2021	9 031,56 €	Non	2 257,89 €
Arts et Perspectives	LEZART Festival	Vicq-sur-Gartempe	vendredi, 27 août 2021	20 872,34 €	Non	3 000,00 €
GEREPI	Fête des 40 ans de la Réserve Naturelle du Pinail	Vouneuil-sur-Vienne	vendredi, 2 juillet 2021		Non	1 266,00 €
						39 601,60 €

Ces dépenses seront imputées sur le compte 95.10 / 6574 / 4440.

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
 Pour le président et par délégation,
 La directrice des affaires juridiques et institutionnelles,
 Céline NICOURD

